

Présents: Thomas ANTH, Léo BARKATE, Christian BERGMANN, Raymond ERTLE, Jean-Pierre GOEHNER, Véronique GOEHNER, Marc GUTH, Michelle JACQUEMARD, Annick KERNEL, René KOBLER, Eric LAEMMEL, Katy LAMBINET, Michel LAMBINET, Alain LAUMONIER, Laurent MARCOUX, Fabienne SAVOYE, Bernard SCHITTLY, Josiane SPIHLMANN, Marie-Hélène THOMASSIN et Claude ZION.

Présidents des commissions présents : Léo BARKATE (commission Audiovisuel), Christian BERGMANN (commission Biologie et Environnement), Laurent CAILLERE (commission Plongée Souterraine), Philippe GRUBER (commission NEV), Laurent MARCOUX (commission Technique) Florence PLOETZLE (commission NAP), Laurent RIEFFEL (commission Orientation).

Présidents des commissions absents : Vincent HEYER (commission Apnée), Anthony MECKERT (commission Hockey subaquatique), Eric BRAUN (commission juridique)
La séance est ouverte à 14h00

Président des commissions excusé : Charles SCHOENAUHL (commission Médicale et de Prévention)

Ordre du jour : _____

1. Accueil du Président

2. Besoins des commissions.

- 2.1. Commission NAP**
- 2.2. Commission NEV**
- 2.3. Commission Orientation**
- 2.4. Commission Audiovisuelle**
- 2.5. Commission Plongée Souterraine**
- 2.6. Commission Technique**
- 2.7. Commission Biologie**
- 2.8. Commission Médicale**

3. Chantiers

- 3.1. Etat des lieux**
- 3.2. Inventaire matériel.**
- 3.3. Gendarmerie**
- 3.4. Virements et comptes**
- 3.5. Accès régulé aux gravières**
- 3.6. Valorisation de la plongée**
- 3.7. Tract Jeunesse et Sports**
- 3.8. Calendrier**
- 3.9. Tee- shirt CODEP**
- 3.10 Aide à la création d'un club**

1. Accueil du Président.

Bernard SCHITTLY remercie les personnes présentes et félicite Christian BERGMANN pour son élection à la présidence du comité EST.

2. Besoins des différentes commissions

Afin d'anticiper les demandes de subventions, les présidents des commissions sont invités à nous présenter leurs besoins pour l'année 2010.

Christian BERGMANN rappelle que la chance d'obtenir une subvention est d'autant plus grande que le projet est bien structuré avec un inventaire des actions et des cofinancements. Par ailleurs, il faut coordonner nos demandes entre la région, le département et les communes.

2.1. Commission NAP

Les besoins de cette commission sont de deux ordres :

- des besoins en formation de cadres.
 - Des formateurs pour former des gens
 - Des gens à former.

- des besoins dans l'organisation d'un championnat d'Alsace en bassin de 50 m, notamment dans la location de la piscine.

2.2. Commission NEV

Les choses ont bougé et actuellement il ya fort à faire au niveau national.
La formation des cadres se fait essentiellement au niveau de l'inter région

Au niveau du département : on se partage le matériel.
Au niveau régional : on finance les déplacements
Au niveau interrégional : on travail sur un projet HANDINEV

En ce qui concerne les championnats, on ne peut organiser de compétitions au niveau du département.

Actuellement, on se concentre sur un projet de BIONEV avec étude des écosystèmes au niveau de la rivière et autour de la rivière.

Par contre, pour des raisons professionnelles, Philippe Gruber a moins de temps à consacrer à la mise en œuvre des différents projets et souhaite que d'autres personnes puissent l'épauler.

2.3. Commission Orientation

Pour l'année 2010, il est difficile de faire des prévisions car il n'y a pas encore de calendrier.

Pour l'aspect compétition : Il y aura peut être

- un championnat de France dans la région.
- 1 à 2 championnats régionaux
- 5 à 6 interclubs.

Pour l'aspect formation : la commission recherche des juges au niveau régional.

2.4. Commission Audiovisuelle

C'est une commission hors normes à aspect artistique, souligne Léo BARKATE, qui organise :

- des rencontres de photographes tous les mois
- des stages de formation de photographes.

Des interrégionaux sont organisés en Alsace mais il n'y a que 5 équipes inscrites, l'Alsace n'attire pas les gens de la mer, déplore Léo BARKATE.

Un projet est en train de se monter avec Serge DUMONT et Christian MULLER afin d'organiser une manifestation internationale sur l'audiovisuel et la biologie, mais pour le moment, il est prématuré d'en dire davantage.

2.5. Commission Plongée Souterraine

C'est une commission culturelle pour Laurent CAILLÈRE

La formation des cadres se passent au niveau national

L'activité est étroitement liée à la région.

Projets :

- une soirée d'information au CAMNS
- un stage d'initiation en mai à Chatillon sur Seine
- une sortie en octobre qui permettra de faire découvrir le milieu souterrain dans la Haute-Saône et à laquelle de nombreux membres du Bas-Rhin participent.

2.6. Commission Technique

2.6.1. Plongée.

Seront organisés en 2010 :

- des cours N4 et MF1
- un stage initiateur
- un séminaire

En ce qui concerne le stage initiateur, il faudra trouver un autre lieu comme l'IUT avec un problème au niveau de la restauration.

2.6.2. Secourisme

Il est nécessaire d'avoir un défibrillateur dont le cofinancement pourrait être assuré mais il faut définir les limites de son utilisation. Il doit avant tout servir pour les diverses manifestations comme l'examen d'initiateurs.

Il faut organiser des mises à niveau de l'AFPS vers le PSC1.

2.6.3. Plongée enfants

Actuellement aucune action particulière n'est envisagée, Alain LAUMONIER étudie les nouveaux passeports FFESSM / FFN.

Projets en 2010 :

- une rencontre interclubs
- un film pédagogique sur la plongée enfants.

2.7. Commission Biologie

Les actions, le budget ainsi que la formation des cadres se situent au niveau régional.

Il est prévu une sortie BIO avec des enfants en août.

2.8. Commission Médicale

Aucun budget n'est demandé.

3. Chantiers

3.1. Etats des lieux

Les personnes concernées par le projet se réunissent très prochainement afin d'établir une maquette Excel.

3.2. Inventaire du matériel

René KOBLEK n'a obtenu que 5 réponses des différentes commissions (Hockey subaquatique, Orientation, Secourisme, NAP et Audiovisuelle).

La commission Hockey subaquatique affirme que tout le matériel acheté a été distribué aux clubs. Or ce matériel devrait appartenir au département.

Laurent Marcoux stockera chez lui les deux vidéoprojecteurs afin que les encadrants assurant les cours N4 et MF1 puissent les emprunter facilement.

Le matériel de secourisme est stocké chez Thomas ANTH.

Raymond ERTLE demande à qui il faut s'adresser pour emprunter l'analyseur d'air. Il faut s'adresser au Président du CODEP, les clubs demandeurs pourront bénéficier d'une personne compétente dans l'analyse de l'air.

3.3. Gendarmerie

La gendarmerie a été occupée avec le sommet de l'OTAN, il faut attendre un peu, avant de les contacter.

Il est important que des contrôles soient effectués sur des plongeurs « sauvages » et il faut discuter de certains points de la réglementation.

3.4. Trésorerie

Les commissions ne peuvent plus posséder leur propre compte en effet seule une personne morale (CODEP, ligue, Comité régional, etc....) peut être titulaire d'un compte bancaire et des moyens de paiement y afférents

Les factures seront envoyées au trésorier Claude ZION qui effectuera un remboursement par virement. Par ailleurs l'intitulé de la commission concernée devra apparaître sur cette facture.

Afin de ne pas avancer de grosses sommes d'argent, le fournisseur enverra la facture directement au trésorier.

René KOBLER soulève le problème des recettes. « Que fait-on des recettes ? Qui peut délivrer un justificatif ? ».

Claude ZION répond qu'il peut délivrer des reçus.

Fête de l'image : La gestion de la fête de l'image devra passer par la création d'une association.

3.5. Accès régulé aux gravières

Ce problème doit être discuté avec le Président de région et un interlocuteur en Allemagne quand celui-ci sera élu.

Thomas ANTH se plaint que les pêcheurs acquièrent toutes les gravières mises à la vente.

Raymond ERTLE suggère que le département et la région finance l'achat d'une gravière, ce qui est approuvé par Bernard SCHITTLY.

Christian BERGMANN nous informe que le projet NATURA 2000 se met en place, c'est une action associant tous les sports nautiques à la protection des milieux. Il faut donc inscrire la fédé à ce projet.

Christian BERGMANN nous rappelle qu'il ne faut pas se mettre en porte à faux vis-à-vis de certaines associations qui pourraient nous percevoir comme un risque.

Thomas ANTH soulève le problème de la perception des plongeurs qu'ont les responsables de la C.U.S. En effet pour eux, un plongeur est un baigneur dont il faut assurer la sécurité. Ils n'arrivent pas à entendre que les plongeurs assurent leur propre sécurité.

Laurent RIEFFEL suggère de se faire aider par la commission juridique de la Fédé.

3.6. Valorisation de la plongée.

Eric LAEMMEL s'est renseigné pour une éventuelle participation du CODEP à la foire européenne.

Un stand nous est mis à disposition gratuitement à la condition que nous assurions une présence permanente du 4 au 14 septembre de 10h à 19h en semaine et de 10h à 22h le week-end.

La participation à cette manifestation est approuvée par l'ensemble du comité.

Pour l'organisation, il faudrait faire un mail à tous les clubs avec un planning de présence.

La question est posée « fait-on des baptêmes ? »

Le baptême pose trop de problèmes et ne touche que les enfants qui ne sont pas de futurs adhérents.

Eric LAEMMEL suggère également d'utiliser les grands écrans placés dans le hall Rhénus et d'y projeter de belles images.

Raymond ERTLE propose de participer également au Salon du Tourisme à Entzheim en mars 2010, ce qui nous permettrait de toucher les personnes allant en Mer Rouge.

3.7. Tract Jeunesse et Sports

Michel LAMBINET nous soumet le tract Jeunesse et Sports sur les activités aquatiques. Ils pensent que certaines photos sans rapport avec le milieu aquatique devraient être remplacées. Il manque certaines photos de NEV.

3.8. Calendrier

Les commissions devraient déposer leurs dates sur le calendrier du site du CODEP calendrier@ffesm67.fr

3.9. Tee-shirt CODEP

Le CODEP doit communiquer et marquer sa présence à différents événements. Il pourrait le faire en portant un tee-shirt ou un polo avec le logo du CODEP.

Tout le monde approuve l'idée du polo brodé. Pour des actions bénévoles il faudrait donner le polo mais comment assurer le financement d'une telle dépense?

Bernard SCHITTLY propose au CODEP de financer cet achat car c'est le CODEP qui est représenté.

La proposition est soumise au vote :

Pour : 23 voix/24

Abstention : 1/24.

3.10. Aide à la création des clubs

Michel demande qui pourrait aider Léo BARKATE à monter une association loi 1901 pour la fête de l'image. Les membres inscrits à l'atelier « aide à la création de clubs » (Alain LAUMONIER, Fabienne SAVOYE, Michel LAMBINET) proposent immédiatement leur aide.

Le Président Bernard SCHITTLY demande s'il y a d'autres problèmes à soulever ;

Laurent MARCOUX remercie l'ACAL pour son accueil et clôt la séance.

Prochaine réunion du comité : septembre 2009.

pour le Comité Directeur
Michel LAMBINET
secrétaire